



Document d'information destiné au personnel médical
24 Octobre 2012

LE CREATIF : Contexte

1% de la population française est sous AVK (soit environ 600 000 patients).

Les anticoagulants sont la 1^{ère} cause d'accident iatrogène en France responsables de 17 000 hospitalisations et de 5 000 décès.

Pour illustrer ces chiffres, selon une étude réalisée en France auprès de 278 patients anticoagulés depuis au moins un an, ces patients passent plus de 40 % de leur temps en dehors de la zone cible thérapeutique de l'INR et 14 % d'entre eux disent ne pas avoir été informés des spécificités de leur traitement. Depuis 2004, pour améliorer la prise en charge de ces patients (tant pour le suivi de leur traitement anticoagulant que pour l'éducation à ce traitement), plusieurs services hospitaliers (Lariboisière, Louis Mourier, Bichat) ont décidé d'unir leurs efforts pour créer une structure adaptée : une Clinique des Anticoagulants dénommée C.R.E.A.T.I.F. (Centre de Référence et d'Éducation des Antithrombotiques d'Ile de France).

Le CREATIF : Objectif

L'objectif du C.R.E.A.T.I.F. est d'améliorer la qualité du suivi de l'anti-coagulation et d'organiser l'éducation des patients sous traitement anticoagulant en ville et à l'hôpital (en augmentant le temps passé dans l'INR cible et en diminuant l'incidence des accidents iatrogènes hémorragiques et thrombotiques).

Le CREATIF : Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une association 1901, liée par convention à l'AP-HP et à l'ARS d'Ile de France, associant les partenaires de ville impliqués dans l'anti-coagulation du patient : médecins de ville, médecins spécialistes, laboratoires d'analyses médicales (LAM), pharmaciens et infirmières et le(s) service(s) hospitalier(s), le tout coordonné par une structure spécialisée située à l'Hôpital Lariboisière au laboratoire d'Hématologie, en collaboration avec les laboratoires d'Hématologie de l'Hôpital Bichat, de l'Hôpital Beaujon et le service de Médecine Interne de l'Hôpital Louis Mourier. Le patient peut être adressé au C.R.E.A.T.I.F. lors d'un passage à l'hôpital (consultation ou hospitalisation) ou par l'intermédiaire de son médecin traitant.

Le CREATIF : La règle

La règle du fonctionnement du CREATIF est la suivante : le médecin traitant habituel reste le référent médical de son patient. Le CREATIF assure uniquement la prise en charge et le suivi du traitement anticoagulant du patient par télé-médecine en tenant systématiquement informé par courrier le médecin traitant de toutes les recommandations qui sont données au patient.

Le CREATIF : Principes de fonctionnement

Le fonctionnement du CREATIF rend 3 types de services :

1.1 Aide dans la prise en charge après leur sortie, du traitement anticoagulant de vos patients :

Il permet de prendre en charge l'anticoagulation des patients difficiles à équilibrer ou encore en relais héparine-AVK. Pour le patient, rien ne change : lors de la mesure de l'INR à son laboratoire habituel, le laboratoire de ville transmet l'INR du patient par fax au C.R.E.A.T.I.F. Celui-ci transmet directement au patient une indication de posologie d'AVK et de date du prochain contrôle.

1.2 Une structure de conseil thérapeutique dans le domaine de l'anti-coagulation : les médecins, les patients, les infirmières, les pharmaciens, peuvent contacter le C.R.E.A.T.I.F. pour toute question relative aux antithrombotiques en général (indications, maniement, interactions).

1.3 L'éducation thérapeutique des patients au maniement pratique des AVK : Le plus souvent l'éducation du patient en pratique médicale courante n'est pas réalisable par manque de temps et de moyens. Il est pourtant capital que le patient soit éduqué lors de sa mise au traitement AVK, et réévalué régulièrement. Au sein de C.R.E.A.T.I.F., les séances d'éducation sont dispensées lors de l'initiation et au cours du suivi du traitement (répétée si nécessaire). L'objectif est d'améliorer la connaissance et l'observance au traitement. A l'issue de ces séances les patients disposent de documents d'éducation et de

suivi. Une formation à l'utilisation des appareils d'automesure INR est également proposée aux patients qui le désirent.

Comment bénéficier des services du CREATIF ?

➤ Si vous souhaitez confier la prise en charge de l'anticoagulation d'un de vos patients au CREATIF: la fiche de renseignements patient nécessaire à son inclusion est disponible auprès du CREATIF. Elle doit être faxée dès qu'elle est complétée au CREATIF.

➤ Si vous souhaitez un avis spécialisé : contactez directement le CREATIF par téléphone.

➤ Si vous souhaitez prendre rendez-vous pour votre patient à une séance d'éducation organisée par le CREATIF ou pour une formation aux appareils d'automesure :

Sur l'hôpital Lariboisière : les séances se déroulent tous les lundis de 14h à 15h dans la bibliothèque de la consultation de médecine A (Secteur orange, pavillon Galien, rdc) à l'Hôpital Lariboisière. Pour prendre rendez-vous pour un patient contacter le secrétariat du CREATIF.

Sur l'hôpital Louis Mourier : les séances se déroulent tous les lundis de 14h à 15h, accueil 5^{ème} étage médecine interne. Pour prendre rendez-vous pour un patient, téléphoner au 01 47 60 64 89.

Pour contacter le CREATIF :

- . Tel Drs Clavijo/ d'Avout / Park / Thoux (Médecins CREATIF) :01 49 95 63 98
- . Tél C. Bal dit Sollier (Coordination CREATIF) : 01 49 95 85 78
- . Tél secrétariat : 01 49 95 80 78 / 63 94 / 64 12 / 64 11
- . Tél 24h/24h :01 42 81 12 13
- . Fax : 01 49 95 63 97
- . E-mail : creatif.lrb@lrb.aphp.fr

LE CONSEIL THERAPEUTIQUE

POUR QUI ?

- Les médecins qui ont des patients dont l'anti-coagulation orale (anti-vitamine K) est difficile à équilibrer (en ambulatoire ou en hospitalisation)
- Les médecins qui souhaitent avoir un avis spécialisé dans le domaine des anti-thrombotiques (maniement, interactions, associations, relais)

PAR QUI ?

Une équipe de médecins spécialisés en anti-coagulation (de l'Hôpital Lariboisière, Louis Mourier, Bichat) fonctionnant avec des infirmières d'éducation (actuellement sur le site de l'Hôpital Lariboisière et Louis Mourier mais à l'avenir l'ouverture de sites d'éducation en ville est prévue)

COMMENT ?

Prise en charge de l'anti-coagulation du patient en coordination avec le médecin traitant en s'aidant d'outils spécifiquement développés pour ce projet dans le cadre d'un réseau télé-médecine, comme le logiciel expert d'aide à la prescription des AVK.

QUELS OBJECTIFS POUR LES PATIENTS OU LES AIDANTS ?

Augmenter le temps passé dans l'INR cible, participer à la réduction des accidents iatrogènes imputables à cette classe thérapeutique.

QUAND ?

6 jours/7 (les jours d'ouverture des laboratoires de ville qui transmettent les résultats des patients à la CAC)
Ligne téléphonique d'urgence 7j/7 24h/24 : 01 42 81 12 13

L'ÉDUCATION DU PATIENT SOUS AVK

POUR QUI ?

- Les patients qui sont sous anticoagulants oraux (anti-vitamine K) en ambulatoire
- Les patients chez qui le traitement anticoagulant est instauré pendant l'hospitalisation
- Les aidants ou la famille (si le patient est dépendant).

PAR QUI ?

Sur le site de l'Hôpital Lariboisière ou de l'Hôpital Louis Mourier.

COMMENT ?

- Une présentation avec support visuel sur les anticoagulants
- Une manipulation des comprimés.
- Une aide à la compréhension de leurs ordonnances.

QUELS OBJECTIFS POUR LES PATIENTS OU LES AIDANTS ?

- Connaître le motif de prescription du traitement anticoagulant
- Connaître les bénéfices mais aussi les risques du traitement anticoagulant
- Connaître l'action globale des anticoagulants
- Connaître l'INR Cible
- Connaître les principes de surveillance du traitement anticoagulant
- Importance du carnet d'anti-coagulation
- Principales interactions médicamenteuses avec les anticoagulants
- Questions alimentaires vis à vis des anticoagulants
- Conduite à tenir en cas de saignement, de maladie intercurrente, d'oubli de prise de médicament
- Les loisirs et les anticoagulants

QUAND ?

Tous les lundis de 14h à 15h (Lariboisière et Louis Mourier)

OU ?

Lariboisière : Dans la bibliothèque de la consultation de médecine A (secteur orange, pavillon Galien, rez-de-chaussée)

COMMENT PRENDRE RENDEZ VOUS ?

Pour Lariboisière : Tél 01 49 95 80 78 / 63 94 / 64 05